

LA JUSTIFICATION PAR LA FOI

Dans sa lettre adressée aux Romains l'apôtre Paul déclare :

« 1 *Étant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, 2 à qui nous devons d'avoir eu par la foi accès à cette grâce, dans laquelle nous demeurons fermes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.* » (Romains 5, 1-2)

Que veut donc dire Paul par l'expression "justifiés par la foi"? La Bible enseigne-t-elle la doctrine de la justification par la foi? Cette dernière est-elle la condition de la justification, ou la foi nous pousse-t-elle à accomplir certains actes qui nous justifient aux yeux de Dieu?

SIGNIFICATION DE L'EXPRESSION « JUSTIFICATION »

De toute évidence, ce sujet nous incite à nous poser nombre de questions. Avant d'essayer d'y répondre, je vous propose de, tout d'abord, définir ce mot « *justification* ». Ce terme est, en effet, utilisé à quatre reprises dans l'épître aux Romains et signifie rendre une personne juste, par le pardon de ses péchés. C'est donc le procédé par lequel Dieu acquitte les hommes de leur culpabilité, au moyen des conditions de sa grâce, par le sang de Christ et par la foi au Fils de Dieu. La justification est, par conséquent, l'acquiescement légal et définitif du péché. Par la grâce de Dieu, le pécheur est déclaré juste. Le sacrifice de Christ joue en sa faveur.

COMPRENDRE LA CROIX

Une bonne compréhension de ce que représente vraiment la Croix est la meilleure sauvegarde possible contre toutes formes d'erreur ou de fausses doctrines concernant la justification.

Le pécheur doit répondre à l'appel lancé par le sang de Christ, versé pour ses péchés. La foi est la condition de la justification, mais elle n'est nullement arbitraire, c'est-à-dire sans raison, ni rapport avec l'état dans lequel il vit.

La justification est avant tout une question de relations spirituelles vis-à-vis de Dieu qui ne peuvent être établies autrement que spirituellement et non matériellement. Les Juifs, par exemple, étaient, par la chair, les enfants d'Abraham, mais les épîtres aux Romains et aux Galates leur enseignent que cela est loin de suffire. Ils doivent, de plus, devenir les fils de Dieu, les enfants spirituels d'Abraham. Comment? Par le moyen d'une naissance également spirituelle. C'est là l'essence même de ce qu'enseigne Jésus à cet éminent Pharisien qui est Nicodème (Jean 3, 1-21). Cet homme comptait, en effet, sur les liens de la chair, sur sa circoncision charnelle et sur le fait qu'il observait la loi pour le rendre juste aux yeux de Dieu. L'apôtre Paul lui-même, avant sa conversion avait également pensé pouvoir compter sur les œuvres de cette Loi de Moïse pour se justifier.

La seule justification valable, qui est spirituelle doit comprendre la foi comme condition naturelle et raisonnable, car la puissance du salut réside uniquement dans le sang du sacrifice de Jésus. De toute évidence, la foi et tout ce qu'elle comporte comme confiance implicite, est exigée. Elle est le prolongement naturel, la réponse à la Croix qui constitue une merveilleuse offre, adressée à tous les êtres. La Parole de Dieu révèle d'ailleurs que :

« 8 Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous. 9 À plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. » (Romains 5, 8-9)

L'EXEMPLE D'ABRAHAM

Dans le quatrième chapitre de l'épître aux Romains, le Saint-Esprit nous donne, par le cas d'Abraham, un exemple de justification. L'apôtre Paul l'utilise même comme argument pour bien montrer aux Juifs que c'est faire fausse route que d'enseigner et de pratiquer le salut par les œuvres de la loi. Cet exemple est virtuellement un cas "test" qui a été conservé par la Bible pour le bénéfice de tous ceux qui, de nos jours, chercheraient la justification par la loi. Paul dit ceci en parlant d'Abraham :

« 20 Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de la promesse de Dieu; mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu, 21 et ayant la pleine conviction que ce qu'il promet il peut aussi l'accomplir. 22 C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice. 23 Mais ce n'est pas à cause de lui seul qu'il est écrit que cela lui fut imputé; 24 c'est encore à cause de nous, à qui cela sera imputé, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité des morts Jésus notre Seigneur, 25 lequel a été livré pour nos offenses, et est ressuscité pour notre justification. » (Romains 4, 20-25)

LE PRINCIPE DE LA JUSTIFICATION

Voyons maintenant le principe ou la loi de la justification. Sachons avant tout que Paul ne dit nullement dans le quatrième chapitre de Romains qu'Abraham n'est pas justifié par la loi de Moïse. Si tel avait été son but, il aurait tout simplement pu rappeler aux Juifs qu'Abraham avait vécu plus de quatre cents ans avant la promulgation de la loi de Moïse. Il met au contraire l'accent sur le fait qu'Abraham n'a pas du tout été justifié grâce au principe des œuvres. Il est en effet évident que puisque l'homme avait été placé sous le système de l'observation de la loi, il ne pouvait être justifié que par la loi.

L'apôtre Paul lutte pour l'établissement ou la totale clarté d'un principe, celui de la grâce par l'expiation de Christ. Seul le principe de la foi peut réaliser cela, car si on peut être justifié par les œuvres, la grâce de Dieu tombe et n'a même pas de raison d'être. N'est-ce pas ce qu'il dit :

« 3 Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice. 4 Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due; 5 et à

celui qui ne fait point d'œuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. » (Romains 4, 3-4)

Il venait d'ailleurs de dire en Romains 4, 2 :

*« 2 Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, **mais non devant Dieu.** »*

LE POINT CRITIQUE

Nous arrivons maintenant au point critique, celui contre lequel butent tant de gens.

La fondation sur laquelle est basé le christianisme tout entier est le sang de Jésus-Christ. C'est grâce à lui que l'homme reçoit le salut éternel et tout ce que nous enseignons et pratiquons doit parfaitement s'harmoniser avec ce principe fondamental. Une doctrine de justification qui n'est pas fondée sur le sacrifice du Fils de Dieu ne peut par conséquent, être qu'incomplète et même contraire à la volonté de Dieu. Nous pouvons donc affirmer et il s'agit presque d'une lapalissade que l'idée du salut par les œuvres est naturellement incompatible avec l'enseignement du salut par le sang de Christ.

L'apôtre Paul dans les passages qui nous occupent lutte vigoureusement pour le principe de la justification par la foi, en dehors de la loi de Moïse et du principe des œuvres. Notons ce qu'il dit :

« 27 Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi? Par la loi des œuvres? Non, mais par la loi de la foi. 28 Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. » (Romains 3, 27-28)

Le principe des œuvres, c'est-à-dire des "bonnes actions" incite à se glorifier, à croire, comme on l'entend si souvent, que l'on peut "gagner son paradis" que l'on peut "mériter" la protection de Dieu.

Les Juifs étaient très fiers de faire partie du peuple de Dieu et les Pharisiens priaient avec orgueil en rappelant sans cesse à Dieu tout le bien qu'ils faisaient. Au lieu d'éprouver un immense besoin de miséricorde, ils se glorifiaient de leurs soi-disant vertus. Voilà la raison pour laquelle Paul disait d'Abraham :

*« 2 Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, **mais non devant Dieu.** » (Romains 4, 2)*

Nous devons donc comprendre, que la justification par la foi n'exclut nullement les œuvres. En fait Jacques dit :

« 21 Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Issac sur l'autel? 22 Tu vois que la foi agissait avec les œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite. 23 Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture : Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; et il fut appelé ami de Dieu. 24 Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. » (Jacques 2, 21-24)

L'obéissance de la foi se manifeste dans les œuvres. Jacques dit également :

« 17 Il est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même. 18 Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. » (Jacques 2, 17-18)

Notons en Luc 18, 11-13 le contraste évident existant entre l'esprit orgueilleux et hautain du Pharisien et l'humilité du Publicain :

« 11 Le Pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : Ô Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain; je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus... Le publicain, se tenant à distance, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine, en disant : Ô Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. »

Jésus dit de cet homme :

« 14 Celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre. » (Luc 18, 14)

Il y avait probablement beaucoup de bonnes choses dans la vie du publicain et il aurait certainement pu, lui aussi, citer certaines de ses bonnes actions. Pourtant, au lieu de le faire, il s'humilie et réalise le peu de valeur qu'il représente aux yeux de Dieu. C'est pourquoi, il implore sa miséricorde.

Si vous et moi voulons être sauvés, nous devons également être pleinement convaincus de nos péchés et de notre petitesse. C'est ça « la grâce par la foi »!

Il en était de même pour Abraham qui fut justifié par la foi, mais une foi qui ne s'enorgueillissait pas et qui n'essayait pas de se justifier elle-même par les œuvres. Il avait une pleine confiance en Dieu et se reposait entièrement, inconditionnellement sur lui. Abraham prouva qu'il avait la vraie foi en obéissant et ce n'est qu'après qu'il eut obéi que Dieu lui dit :

« 12 Je sais maintenant que tu crains Dieu et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. » (Genèse 22, 12)

On pourrait difficilement trouver une foi plus grande que celle d'Abraham. En offrant son fils Isaac, il donna, en effet, la plus grande démonstration de foi en Dieu que l'on puisse trouver.

LE PRINCIPE DE LA FOI

La foi rend toujours gloire à Dieu. La foi a les yeux sans cesse braqués sur Lui et non sur les hommes. La foi est la confession de la faiblesse humaine, elle reconnaît la puissance divine. Avoir la foi, c'est ne plus vouloir dépendre de nous-mêmes, mais se reposer uniquement et complètement sur Dieu et sur son Fils.

C'est cela la foi qui justifie! Une foi qui a confiance en Dieu et qui le glorifie.	
L'homme est dans le besoin	Dieu lui donne la main
L'homme est faible	Dieu est omnipotent
L'homme est ignorant	Dieu est toute sagesse
L'homme est mort dans le péché	Dieu lui offre la vie
L'homme est condamné	Dieu est miséricorde
L'homme est perdu	Dieu lui envoie un Sauveur

Ne croyons pas cependant que Dieu a besoin de l'homme et de ce qu'il peut faire.

« 25 Il n'est point servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. » (Actes 17, 25)

Quel genre de foi avez-vous? Celle qui sauve ou celle qui vous pousse à penser que le salut dépend de vous et non pas de Dieu?

L'auteur : M. JACQUES MARCHAL
Copier en forme de Word par M. Denis Tarko

Éditions CEB

4806 Trousdale Dr. NASHVILLE, TENNESSEE 37220

ÉTATS-UNIS

Imprimé aux États-Unis - ©Tous droits Réservés

FWO.CEB@GMAIL.COM

Contacts :

bbaggott2002@yahoo.fr

ou

feruzikj@hotmail.com

No. 358